



VILLE DE SOLLIÈS-PONT

PÔLE SERVICES  
TECHNIQUES

BUREAU DES TRAVAUX  
EXTERNALISES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU VAR

Solliès-Pont, le 04 MARS 2021

## ARRETE

Temporaire de travaux, de modification de circulation,  
de dérogation de passage, de fermeture de route et  
une interdiction de stationner

N° Départ : 379/2021/102/PST/AAC/SG/CF

**Le maire de Solliès-Pont,  
Officier de la Légion d'honneur,  
Officier de l'Ordre national du Mérite.**

**Vu** la demande :

- du **25/02/2021**
- de l'entreprise **CITELUM**, qui sollicite un arrêté temporaire de travaux, de modification de circulation, de dérogation de passage, de fermeture de route et une interdiction de stationner,
- nature des travaux : **travaux d'enfouissement du réseau d'éclairage public**,
- lieu : **avenue de Beaulieu à Solliès-Pont**,
- date des travaux : **du 08/03/2021 au 19/03/2021**.

**Vu** les articles L.2131-1, L 2213-1, L 2213-2 et L 2213-3 du code général des collectivités territoriales,

**Vu** la loi 82.213 du 02/03/1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et régions,

**Vu** le code de la route, et notamment les articles R.411-8 et R.411-25,

**Vu** l'arrêté de délégation de fonctions et délégation de signature aux adjoints et à certains conseillers municipaux n°171/2020/04/DGS/SDGS/AG/CG du 03 juillet 2020,

**Considérant** qu'il importe de réglementer la circulation et le stationnement **avenue de Beaulieu à Solliès-Pont**, afin d'assurer la sécurité publique pendant la durée des travaux.

# Arrête

- Article 1 :** Une autorisation exceptionnelle de travaux, de modification de circulation, de dérogation de passage, de fermeture de route et une interdiction de stationner est accordée à l'entreprise **CITELUM**, pour des travaux cités dans sa demande, **avenue de Beaulieu à Solliès-Pont**.  
- date des travaux : **du 08/03/2021 au 19/03/2021**.
- Article 2 :**
- **l'entreprise CITELUM mettra en place la signalisation temporaire adéquate et informera les riverains de ces travaux au moins 48 heures avant le début des travaux (mettre des panneaux d'informations au niveau des deux accès de l'avenue de Beaulieu),**
  - pour la bonne marche du chantier la circulation sera alternée avec des feux tricolores automatiques,
  - pour certaines phases de chantier la circulation pourra être fermée et **l'entreprise CITELUM** devra avertir la commune et la **société EUROVIA**. Des panneaux de route fermée et déviation devront être installés en amont et en aval du chantier de façon à prévenir les automobilistes,
  - le stationnement sera interdit,
  - la commune demande à ce que des épaulements de 10 cm soient réalisés des deux côtés de la tranchée,
  - la circulation piétonne sera maintenue,
  - les abords du chantier seront nettoyés en fin de journée.
- Article 3 :** **Dispositions relatives aux tiers :**
- **l'entreprise CITELUM** sera tenue pour seule et entièrement responsable de tous les accidents et dommages causés aux tiers par l'exécution des travaux.
- Article 4 :** **Dispositions relatives à la réalisation des travaux :**
- le présent arrêté sera affiché aux abords du chantier,
  - tous dégâts occasionnés sur les voiries et accotements, seront à la charge de **l'entreprise CITELUM**,
  - les dispositifs mécaniques bruyants ne peuvent être utilisés entre 20h00 et 7h00.
- Article 5 :** **Modifications de l'occupation :**  
Toute modification dans la durée, la date ou l'objet de l'occupation devra faire l'objet d'une information préalable auprès des services concernés, sous peine d'intervention d'office des services communaux.
- Article 6 :** Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté :
- monsieur le responsable de la police municipale de Solliès-Pont,
  - monsieur le directeur des services techniques de Solliès-Pont,
  - l'intéressée.

Docteur André GARRON

Par délégation

Philippe LAURERI

Adjoint au maire

Délégué à l'occupation du domaine public

- Certifié exécutoire compte tenu de :
- la transmission en Préfecture le
  - la publication le
  - la notification le

